

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet CAP RECYCLAGE sur la commune principale de l'AIOT Allée Ettore Bugatti 37320 ESVRES.**

**La référence de votre dossier est A-3-1MR5452B et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 09/05/2023 à 17h21 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **75034416000015**

Raison sociale **CAP RECYCLAGE 41**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**74 RTE DE PARIS**

**41100 ST OUEN**

### Signataire

Qualité : **Directeur Travaux Publics et Recyclage**

### Référent

Fonction : **Responsable développement**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **CAP RECYCLAGE**

Description des activités :

**Implantée dans sur la commune d'Esvres-sur-Indre depuis 2018, la société CAP RECYCLAGE, entitée du groupe CHAVIGNY, a pour vocation de récupérer les déchets issus de chantiers et de les orienter vers les filières de valorisation appropriées. Les déchets reçus sur site proviennent de centres de tri automatisés, de bennes de collectes sur chantiers et d'apport direct des producteurs de déchets. Parmi ces déchets, on retrouve principalement :**

- **Des Déchets Industriels Banals (DIB) : démolition de bâtiment, béton, cloisons, isolants, déchets de chantier... ;**
- **Des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) : biens meubles et composants ;**
- **Des Déchets cartons/papiers : Cartons, papiers, archives, destruction de documents confidentiels... ;**
- **Du Bois : Palettes, fenêtre, volets... ;**
- **Des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ;**
- **Des Métaux/fers : cuivre, aluminium, zinc, plomb... Lorsque le recyclage ou la valorisation des matériaux n'est pas rendu possible, les déchets sont orientés vers des centres d'élimination et d'enfouissement.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**Allée Ettore Bugatti**

**37320 ESVRES**

X : 533750

Y : 6691629

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**La surface de la plateforme de tri actuelle, environ 2 800m<sup>2</sup>, engendre des problématiques d'encombrement et un risque de collisions important entre les manipulations de déchets, les transporteurs et les piétons. La nouvelle plateforme, d'une surface 4 800 m<sup>2</sup>, permettra de réaménager les zones d'entreposage de déchets de manière à réduire les risques de collision. Cette nouvelle plateforme béton imperméable sera conçue de sorte à permettre l'évacuation des liquides en surface vers un bassin de rétention déjà présent sur le site. La plateforme de tri s'étendra sur une surface totale d'environ 7 600 m<sup>2</sup>. Les déchets existants vont être répartis à différents endroits sur l'ancienne et la nouvelle plateforme de tri. Le reste de la nouvelle plateforme sera dédiée à la circulation des engins de manutention et au stockage de bennes vides. Le projet prévoit également l'ajout d'un second pont bascule à l'entrée du site. Le projet s'implante en partie sur la parcelle cadastrale N°476. Une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup> restera enherbée.**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan de situation cadastral.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Bande de 35 m.pdf**